



GUIDE DU PARTICIPANT

L'Équipe de Les Plaisirs de l'Eau! compte sur votre compréhension. Votre collaboration est essentielle afin de conserver une atmosphère familiale et conviviale à la piscine.

Bonnet de bain Le port du bonnet de bain est obligatoire pour tous. Exception cours bébé.

Sandales ou pieds nus. Seuls les sandales de plage (gougounes) ou les pieds nus sont permis sur le bord de la piscine. Les sandales que vous portez à l'extérieur pour vous rendre à la piscine ne sont pas permises. Par respect pour vos proches, informez-les de cette règle lorsqu'ils viennent admirer les performances de leur champion/ne préféré(e), à la piscine.

Tables à langer Elles sont réservées aux bébés de moins de 36 mois. En tout temps, aucun vêtement ou objet ne doit être laissé sur les tables.

Cabines de déshabillage Aucun vêtement ne doit être laissé dans les cabines de déshabillage lors des cours. Veuillez utiliser les bacs bleus ou les casiers.

Vestiaire femme = femmes seulement. Exception: Les garçons âgés de moins de 7 ans accompagnés d'une personne de sexe féminin, âgée de plus de 16 ans, sont admis dans le vestiaire des femmes. Note : Si vous constatez un manquement à ces règles, veuillez en informer immédiatement la personne responsable.

Vestiaire homme = hommes seulement. Exception: Les filles âgées de moins de 7 ans accompagnées d'une personne de sexe masculin, âgée de plus de 16 ans, sont admises dans le vestiaire des hommes. Note : Si vous constatez un manquement à ces règles, veuillez en informer immédiatement la personne responsable.

Douche : Sachez que les vestiaires font se côtoyer jeunes enfants et adultes. Pour cette raison il est demandé à chacun d'entre vous d'être discret et respectueux au moment de la douche. Votre collaboration est appréciée pour le respect des règles d'hygiène dans les vestiaires et sur la piscine.

Photos/vidéos Comme suite au mécontentement de plusieurs d'entre vous, et même de l'équipe de moniteurs, vis-à-vis l'utilisation abusive d'appareils photos, de cellulaires ou de caméras-vidéos, l'équipe de *Les Plaisirs de l'Eau!* se voit dans l'obligation d'interdire en tout temps leur utilisation sur l'enceinte de la piscine et dans les vestiaires. Et ce, comme le fait actuellement la majorité des organisations sportives. Toutefois, *Les Plaisirs de l'Eau!* comprend et est sensible à la légitimité de conserver des souvenirs. Conséquemment une autorisation spéciale pourra être obtenue auprès du responsable aux abords de la piscine pour vous permettre de prendre quelques photos ou quelques minutes de vidéos. Si malgré tout, *Les Plaisirs de l'Eau!* constate à nouveau de l'abus, l'interdiction complète sera imposée.

Nourriture : Aucune nourriture et/ou boisson chaude ou froide n'est permise sur l'enceinte de la piscine.

Poubelle : Ne rien laisser derrière vous lors de votre départ. Les couches pour bébé, papier ou autre doivent être mis à la poubelle.